

Gérer la rupture du contrat de travail



Cette formation vous permettra de maîtriser et sécuriser la négociation, la rédaction et l'exécution de la rupture des contrats

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Apprécier tous les risques liés à la rupture du contrat
- Gérer un contentieux prud'homal
- Maîtriser les conditions de validité du licenciement personnel
- Sécuriser les procédures afin de limiter les contentieux
- Préparer et gérer ses transactions

PROGRAMME

Gérer la démission d'un collaborateur avec vigilance

- Bien différencier démission et prise d'acte de la rupture.
- Accuser réception d'une démission.

Rompre le contrat de travail pour motif personnel

- La rupture de la période d'essai.

Évaluer le motif de rupture et la cause réelle et sérieuse (insuffisance, inaptitude...).

- Constituer son dossier rigoureusement afin de se prémunir d'un contentieux.
- Distinguer la faute grave et lourde.
- Respecter les procédures légales.
- Notifier un licenciement et énoncer les motifs.

Évaluer et prendre en considération les restrictions au licenciement

- Licencier un salarié protégé.
- Respecter la vie privée du salarié, le droit de grève et la maternité.

Différencier rupture négociée, transaction et rupture conventionnelle

- Définir et différencier ces trois modalités.
- Respecter la procédure de la rupture conventionnelle.
- Mettre en œuvre les conditions de validité de la transaction.
- En évaluer les conséquences (fiscales, sociales...).

Traiter les situations de fin de carrière : la retraite

- Le départ à la retraite volontaire, la mise à la retraite.

Durée

14 HEURES

Tarif

700 €

Pré-requis

aucun

Profil du stagiaire

Gestionnaire RH. Chef d'entreprise Petite et Moyenne

Structure (TPE et PME)

Délai d'accès

2 à 4 semaines selon financement

Équipe pédagogique

Formateur spécialisé

Moyens pédagogiques et techniques

-Salle dédiée à la formation

-Supports de formation

-Exposés théoriques

-Étude de cas concrets

Évaluation de la formation

-Feuilles de présence

-Questions orales ou écrites

-Mises en situation

-Questionnaires d'évaluation

-certificat de réalisation de la formation

Gérer la rupture du contrat de travail

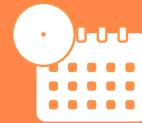


Évaluer les conséquences pratiques de la rupture du contrat

- Valider le calcul des indemnités de licenciement et de congés payés ainsi que leur régime social.
- Faire exécuter ou dispenser du préavis. Remettre les documents obligatoires.

Gérer le contentieux prud'homal

- Constituer un dossier afin de préparer sa défense.
- Repérer les étapes clés de la procédure.



Mise à jour

Jun 2024



Taux de satisfaction de nos stagiaires (juin 2023 - juin 2024)

Données insuffisantes